



## Grainville la Teinturière

### **Délibérations prises en conseil municipal du 24 juin 2016**

#### **Projet périmètre de fusion de la CC de la Côte d'Albâtre, de la CC entre Mer et Lin, et intégration des communes de Ancourteville-sur-Héricourt, Beuzeville-la-Guéraud, Cleuville, Normanville, Sommesnil et Thiouville de la CC Cœur de Caux**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture concernant le projet de périmètre indiqué dans l'objet de la délibération. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- émet un avis défavorable au projet de périmètre de fusion des Communautés de communes de la Côte d'Albâtre et entre Mer et lin, et l'intégration des communes de Ancourteville-sur-Héricourt, Beuzeville-la-Guéraud, Cleuville, Normanville, Sommesnil et Thiouville de la Communauté de Communes Cœur de Caux,
- propose le territoire actuel de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre en y intégrant les communes de Ancourteville-sur-Héricourt, Beuzeville-la-Guéraud, Cleuville, Sommesnil et Thiouville de la Communauté de Communes de Cœur de Caux.

#### **Véloroute du Lin**

Vu l'avant-projet présenté par le Département de la Seine-Maritime concernant l'aménagement de la Véloroute du Lin sur la Commune de Grainville la Teinturière, le conseil municipal émet un avis favorable à l'avant-projet présenté lors de la réunion du 15 janvier 2016, concernant la transformation en Voie Verte de l'ancienne voie ferrée en Saint-Vaast-Dieppedalle et Fécamp.

#### **Subvention Coopérative Scolaire Grainville la Teinturière**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de verser à la Coopérative Scolaire de notre Commune une subvention de 303,60 euros.

#### **Fonds d'Aide aux Jeunes 2016**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du Département concernant le dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de ne pas adhérer à ce dispositif pour l'année 2016.

### **Fonds de Solidarité Logement**

Vu le courrier du département en date du 14 juin 2016, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas adhérer au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2016.

### **Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire informe de sa rencontre avec les services de la DDTM concernant le Plan Local d'Urbanisme : possibilité qu'un PLUI se réalise à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, si c'est le cas la commune souhaite garder la maîtrise de son foncier.

Le conseil municipal décide de poser la question officiellement au Président de la CCCA pour connaître sa position sur ce dossier et d'en discuter de nouveau dès réception de sa réponse.

### **Inondations en Île de France – Aide aux Communes sinistrées**

Considérant les dramatiques conséquences des pluies violentes qui se sont abattues depuis le 28 mai 2016 pour les collectivités de l'Île-de-France, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante que notre commune s'associe au mouvement de solidarité nationale en faveur des communes sinistrées.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'apporter son aide aux communes sinistrées,
- de verser la somme de 150 euros à l'association « Maires Franciliens »,
- de dire que les crédits seront inscrits au budget 2016 compte 6574,
- de demander que lui soit communiqué à la fin de l'opération, les actions financées.

### **Projet des Halles – Subvention DETR**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de construction d'un bâtiment communal faisant fonction de halles réalisé par le Cabinet Leforestier d'une estimation de 450 000 euros hors taxes.

Monsieur le Maire informe que ce dossier peut prétendre à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal sollicite une subvention de l'État au titre de la DETR pour ce projet.